





Gares du Kermeur et de Coatélan - Plougonven diagnostic/préconisations

MAÎTRE D'OUVRAGE / PORTEUR DE PROJET Commune de Plougonven

CHARGÉS D'ÉTUDES Julien Léon, architecte Charles Viala, paysagiste

DATE 26.01.2017

## Études préopérationnelles \*

## Études opérationnelles \*\*

COLLECTIVITÉ

## Temps de gestation du projet

Études diverses suivant la nature et le contexte du projet

### ÉTAPE 1

Le préprogramme

Définition des besoins et attentes Appréhension des contraintes Faisabilité

### ÉTAPE 2

Décision d'engager ou non l'opération

Le programme

Rédaction du cahier des charges à l'attention du ou des maîtres d'oeuvre,

ÉTAPE 3 L'adéquation programme / projet

Choix d'un maître d'oeuvre

Le suivi de la commande de maîtrise d'ouvrage



### ÉTUDE EXPLORATOIRE

> Partici<mark>pa</mark>tion au cho<mark>i</mark>x du maître d'o<mark>e</mark>uvre

> 1er dialogue avec maître d'oeuvre

en partenariat avec le Conseil Départemental, FIA, le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (STAP), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), les agences d'urbanisme, l'EPFR, etc.

en partenariat avec FIA, la SAFI, l'EPFR, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, l'Observatoire de la Commande Publique, la Mission Interministérielle pour la Qualité des constructions Publiques (MIQCP), la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), etc.

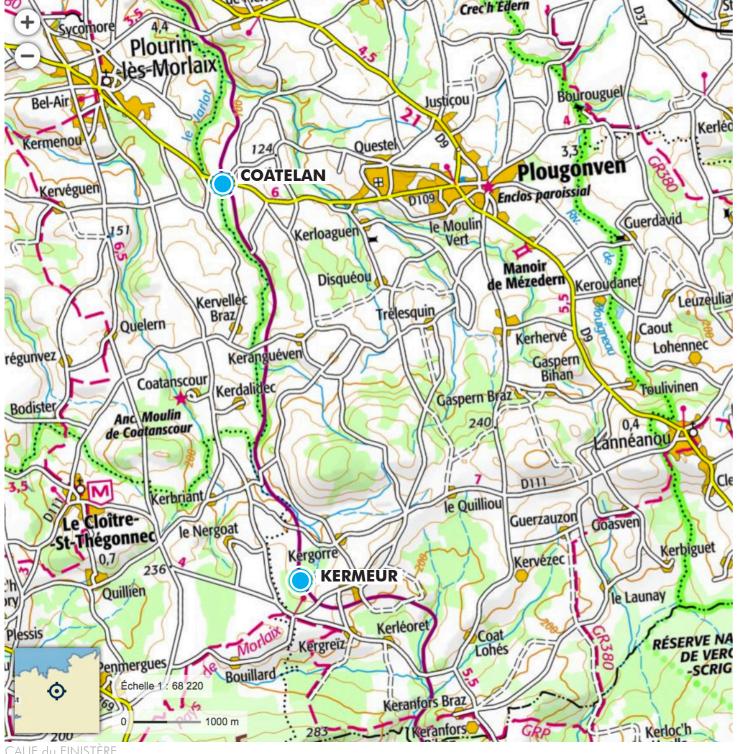
en partenariat avec l'AMO, l'architecte, l'urbaniste, le paysagiste, les Bureaux d'Études Techniques divers (BET), etc.

\* Études préopérationnelles : elles rassemblent l'ensemble des études prélables nécessaires à la définition du projet de construction du maître d'ouvrage (études d'opportunités, recherche de sites, faisabilité, etc.) et aboutissent à la constitution d'un préprogramme posant l'ensemble des bases de définition de l'opération de construction.

\*\* Études opérationnelles : elles traduisent les études préopérationnelles de manière à définir l'ouvrage dans sa matérialité. En programmation, elles donnent lieu à la rédaction du document programme et au suivi de la commande grâce à l'adéquation programme / projet.

La commune de Plougonven a fait appel au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Finistère afin de mener une réflexion sur deux sites emblématiques situés le long de l'ancienne voie de chemin de fer, aujourd'hui voie verte très empruntée par un large public.

Il s'agit des gares du Kermeur et de Coatélan, deux lieux très différents en terme d'histoire, de visibilité, d'urbanisme, de paysage, d'usage ou bien encore de fréquentation.



Le dossier s'articule de la manière suivante :

- 1/ Un **DIAGNOSTIC** illustré et commenté afin de mieux comprendre le lieu et les enjeux, ses atouts et ses faiblesses.
- 2/ Une cartographie synthétique des CONSTATS
- 3/ Une cartographie synthétique des PRÉCONISATIONS.
- 4/ Un point MÉTHODOLOGIQUE sur la ou les procédures à envisager pour passer en phase opérationnelle.
- 5/ Quelques **RÉFÉRENCES** d'opérations similaires qualitatives afin de nourrir la réflexion en cours.

En aucun cas, ce dossier doit être considéré comme suffisant pour réaliser des travaux.

Il a pour objectif d'illustrer des pistes de réflexion et de programmation afin d'améliorer ces lieux qui ont un très fort caractère et donc, de fait, un fort potentiel.

Il est donc nécessaire que ces propositions soient remises en question et débattues afin d'arriver à clarifier les tenants et aboutissants sur les deux sites.

Autre élément à noter pour cette première restitution, les riverains ainsi que les différents acteurs (comité d'animations, propriétaire de la gare de Coatélan, Coatélan Club, etc.) n'ont pas été rencontrés par le CAUE.

Il faudra donc s'assurer que certaines propositions n'entraînent pas d'incompatibilités ou de dysfonctionnements vis-à-vis des évènements s'y déroulant.

Le CAUE reste à la disposition de la commune de PLOUGONVEN pour pouvoir affiner ensemble la réflexion en cours et associer par la suite les acteurs inhérents aux projets.

5

Une voie de chemin de fer, deux univers très différents

#### **KERMEUR**







La gare du Kermeur se situe dans un écrin de verdure, à quelques mètres seulement de la route départementale 111 reliant le Cloître-Saint-Thégonnec à Lannéanou. La gare en elle-même est ouverte aux vents et n'a pas de fonction particulière. Toutefois, l'ambiance y est champêtre et quelques dispositifs permettent d'accueillir les promeneurs (piquenique, sanitaires, etc.) sans y répondre totalement.

## **COATÉLAN**







La gare de Coatélan se situe dans le lieu-dit du même nom, le long de la route départementale 109 reliant Plourinlès-Morlaix à Plougonven. C'est une des entrées de la commune en venant du nord-ouest. Plusieurs constructions individuelles se mêlent à d'autres bâtis aux usages très différents (la gare appartenant aujourd'hui à un privé mais autrefois commerce, la discothèque Coatélan Club ou bien encore les hangars du comité d'animations, etc.) générant parfois des conflits d'usages. Un certain nombre d'espaces résiduels ne sont pas ou peu qualifiés.

Diagnostic illustré et commenté



#### AIRE D'ACCUEIL DU SITE

Une maison de caractère signale l'entrée du site depuis la RD et son aire de stationnement qui se présente comme une surface stabilisée et enherbée naturellement.

La présence du conteneur et du contenant de sacs jaunes situés juste à l'entrée retire de l'attractivité au lieu.



#### SIGNALÉTIQUE

Une signalétique multiple et hétérogène brouille l'information.

Ce phénomène est accentué par la multiplicité des informations à l'angle de la parcelle (signalétique, poubelles, poteau téléphonique, etc.).



# LA GARE DANS SON ÉCRIN DE VERDURE

La gare se présente dans son écrin de verdure. Elle accompagne à la fois la voie verte et compose le cadre bocager du secteur.

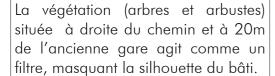
Elle se découvre préférentiellement depuis le sentier de randonnée qui emprunte l'ancienne ligne de chemin de fer.



#### FILTRE VÉGÉTAL

L'ancienne gare est située à proximité immédiate (environ 50 m) d'une concentration de bâtiments agricoles.

Malgré cette proximité ces bâtiments restent très discrets dans le paysage, notamment durant la belle saison, grâce à l'importante végétation de caractère champêtre qui accompagne la voie verte.



**UNE GARE TRÈS DISCRÈTE** 

stationnement.

lieu.

Le bâtiment de l'ancienne gare et son chemin d'accès sont à peine perceptibles depuis l'aire de

Une volumineuse haie de cyprès de

Leyland plantée sur le domaine privé assombrit beaucoup le chemin et

retire de la convivialité au lieu. Elle a

tendance à «écraser» visuellement le

contradiction avec le caractère

d'ailleurs en

haie est



champêtre du site.



#### ANCIEN GARDE-CORPS

L'ouvrage d'art permettant le franchissement de l'ancienne voie de chemin de fer possède un gardecorps en ferronnerie de qualité.

Sa finesse contraste malheureusement avec la massivité du rail de sécurité. Il y a indéniablement une confrontation de styles.

NB: très faible trafic sur cette RD (254 véhicules en moyenne journalière mensuelle).



#### ATMOSPHÈRE BUCOLIQUE

L'ancien ouvrage d'art sur lequel passe la RD s'apprécie visuellement depuis les abords de la gare et l'aire de pique nique.

# PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET PAYSAGER

La gare de Kermeur représente un patrimoine à la fois architectural et paysager qui se découvre magistralement depuis la voie verte.

En effet, le temps semble s'y être arrêté.

La gare du Kermeur n'a pas été modifiée, ce qui est un atout majeur.



Une façade évocatrice d'une histoire et d'un passé pas si ancien.

Cette architecture typique des gares ponctue tout le long de l'ancien réseau ferré.

Il est identifié comme un lieu de halte avec certains services (sanitaires, point d'eau, piquenique, etc.).



# UN BÂTI OUVERT AUX QUATRE VENTS

La gare possède encore sa toiture, toutefois le clos n'est pas assuré. Il est donc possible d'y entrer.

Certains plafonds sont abîmés, ce qui représente potentiellement des risques de chute de briques et de plâtre.

Une pièce de charpente de l'auvent est fortement détériorée, ce qui à terme pourrait entraîner sa chute.



Gares du Kermeur et de Coatélan - PLOUGONVEN

#### LA PETITE MAISON

Le petit bâtiment servant de toilettes fait partie également de ce patrimoine.

Il abrite actuellement les sanitaires.

La signalétique (moderne) dénote quelque peu avec le style de la gare.







CAUE du FINISTÈRE

Diagnostic illustré et commenté



#### **ESPACE IDÉAL POUR SE POSER**

Près de l'ancienne gare cet emplacement est idéal pour se poser et apprécier la sérénité du lieu.

La table de pique nique est bien calée dans cet espace car l'échelle du lieu est appréciable, ni trop grand ni trop petit.



#### **UN AUVENT À FORT POTENTIEL**

L'avancée du toit et le reste d'un ancien quai sont bien pratiques pour à la fois s'abriter et s'asseoir.

Ce lieu est un atout et pourrait donc être valorisé dans le projet futur afin de le qualifier.

#### CLAIRIÈRE

A l'inverse la deuxième table de pique nique semble «perdue» dans une sorte de grande clairière délimitée par une frange boisée.

Le matériau qui a servi à la construction de la table de pique nique a été élaboré à partir de matières plastiques recyclées. Ce type de matériau rentre en contradiction avec le caractère naturel du lieu.



## CIRCULATION/CHEMINEMENT AUTOUR DE LA GARE

Toute l'ancienne gare est ceinturée de zones de circulations.

Elles sont particulièrement larges en façades est et sud et sont fréquentées par les piétons comme par les véhicules, ce qui génère de nombreuses ornières et flaques d'eau.



#### «TRACES»

Quelques anciens tas de cendre à différents endroits prouvent que le site est propice à des barbecues improvisés.

Ces traces indiquent donc un éventuel besoin ou une fonction qu'il pourrait être intéressant de proposer aux promeneurs afin que ces «désagréments» ne soient plus subis mais gérés.



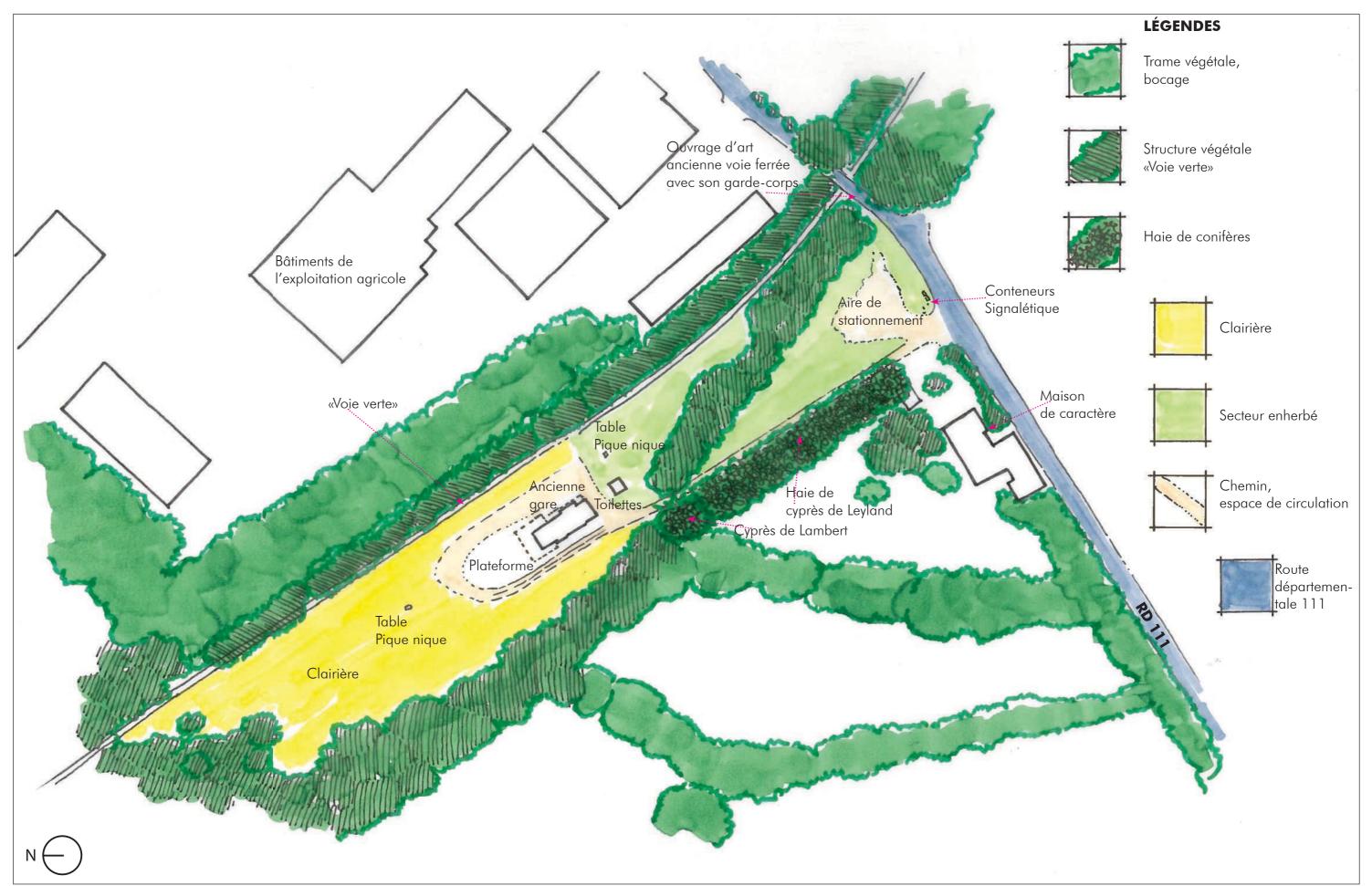
# CIRCULATION/CHEMINEMENT AUTOUR DE LA GARE

Le chemin est mieux calibré en façade ouest par contre il y a des stagnations d'eaux pluviales y compris en façade sud

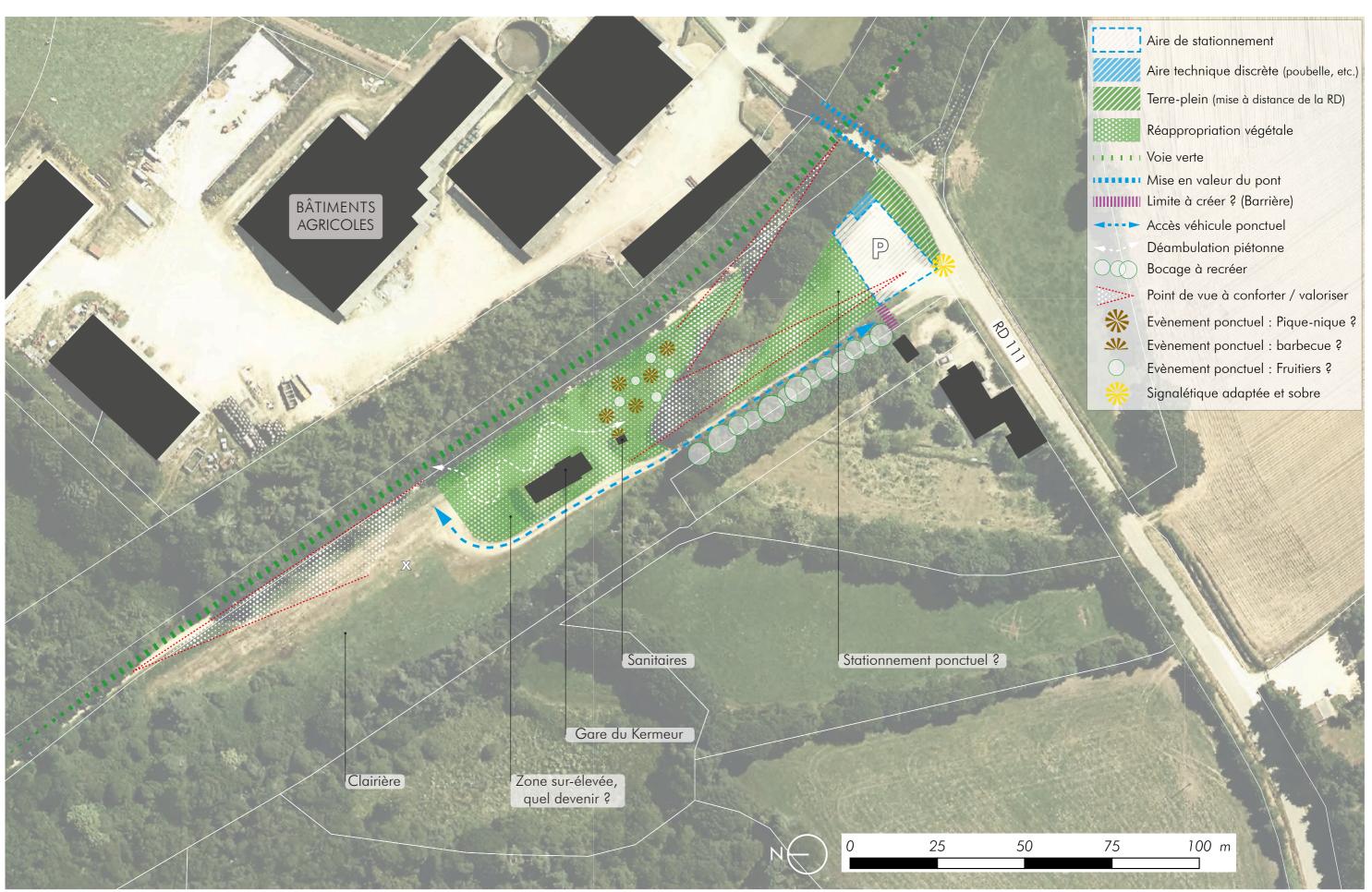
La zone sur-élevée en pignon nord pose question. Y a-t-il une explication à cette plateforme en hauteur ?

CAUE du FINISTÈRE

Gares du Kermeur et de Coatélan - PLOUGONVEN



### Cartographie des préconisations



11

#### **PRÉCONISATIONS**

Concernant la gare du Kermeur, le diagnostic présenté précédemment a mis en évidence la richesse paysagère du lieu dans lequel vient trouver refuge l'ancienne gare ainsi que l'édicule abritant les sanitaires.

Toutefois un certain nombre d'éléments pourrait être amélioré et/ou créé. La cartographie ci-contre illustre certaines possibilités :

>Clarifier l'<u>aire de stationnement</u> tout en gardant son caractère rural : conforter le stationnement dans la partie haute et plus large de la zone tout en maintenant une sorte de terre-plein enherbé mettant à distance de la RD.

Il faudrait dépouiller l'aire de stationnement des poubelles et autres éléments disgracieux accueillant aujourd'hui le visiteur.

Cette aire technique, nécessaire au bon fonctionnement du lieu-dit, pourrait trouver sa place en l'intégrant et en l'adossant à la haie bocagère déjà présente avec un traitement qualitatif (clôture en bardage bois, etc.).

La zone enherbée à proximité immédiate pourrait servir de stationnement ponctuel si grande affluence il y a.

L'ouvrage d'art présente un garde-corps de très bonne facture qui subit toutefois la concurrence du rail de sécurité, lui enlevant ainsi sa finesse.

Une signalétique simple et sobre pourrait indiquer la gare (et donc le départ de randonnées).

D'ailleurs, la <u>haie bocagère</u> qui filtre en grande partie la gare pourrait être légèrement éclaircie (élagage des branches basses et suppression de certains arbustes) afin de deviner la silhouette de cette dernière.

> La <u>haie de cyprès de Leyland</u> (sur terrain privé) pourrait être remplacée par une <u>haie bocagère</u> (dans la lignée de ce qui existe) afin de restaurer le caractère champêtre et l'ambiance du site. Pour ce faire, une discussion (négociation ?) avec les propriétaires est nécessaire.

L'unique cyprès de Lambert situé à l'extrémité nord de la haie pourrait être conservé pour son graphisme.

> Les traces d'une circulation de <u>«véhicules»</u> autour de la gare génère des ornières lors de la saison pluvieuse. Faut-il installer une <u>limite</u> afin de rendre la gare accessible uniquement aux personnes autorisées ?

Si telle est la volonté, il semblerait pertinent de proposer de contourner la gare par sa façade ouest afin que la <u>végétation rase (herbe) puisse reprendre ses droits</u> en façade est et sud, rendant la zone exclusivement aux piétons.

- > Dans cette optique, cet espace pourrait accueillir quelques <u>petits aménagements pour les usagers</u> (table de pique-nique, barbecue, plantation de fruitiers, sanitaires, point d'eau). En effet, l'<u>échelle humaine</u> de ce lieu ainsi que l'ambiance bucolique y est idéale.
- > La <u>clairière</u> est à laisser telle quelle, en enlevant la table de pique-nique qui semble «flotter» dans ce vaste espace.

Elle peut avoir une fonction ponctuelle d'accueil des roulottes ou autre lors de manifestations.

>Dernier point très important : la gare et son devenir.

Le bâti est de qualité et n'a pas subi de modifications le dénaturant. Aujourd'hui, tout un chacun peut accéder à l'intérieur de la gare, ce qui peut présenter un <u>danger</u> (chute de matériaux). Il est donc nécessaire de faire appel à un <u>bureau d'études structure</u> afin d'effectuer un <u>diagnostic sécurité</u> sur l'ensemble du bâtiment accompagné de préconisations si besoin afin de <u>cristalliser éventuellement la ruine</u> comme trace d'un passé ferroviaire, sorte de génie du lieu.

#### MÉTHODOLOGIE

- > S'approprier le dossier, le remettre en question, en débattre avec les élus concernés afin d'essayer d'affiner les objectifs et le programme souhaité.
- > Consulter, si la mairie le souhaite, les riverains et acteurs du quartier.
- > Dès lors que le projet s'est clarifié, organiser une rencontre avec les différents partenaires à associer.
- > Choix de la procédure adéquate afin de passer en phase opérationnelle : procédure adaptée en vue de recruter un paysagiste concepteur (mandataire) sur compétences, moyens, références avec auditions en deuxième phase. Davantage de maîtres d'œuvre seraient intéressés si la mission concernait Kermeur et Coatélan
- > Quelle volonté en terme de réalisations de l'aménagement ? Maîtrise d'œuvre complète ? Chantier participatif ? Travaux en régie ? L'assistance des travaux par le maître d'œuvre est indispensable.
- > Le CAUE du Finistère peut accompagner la commune dans le choix d'un maître d'œuvre afin d'aboutir à une opération de qualité préservant le caractère du lieu. Un suivi lors de la phase études peut être envisagé lors des différentes étapes (ESQ, APS, APD, etc.) afin de conseiller au mieux la commune.



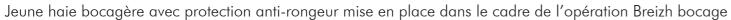
CAUF du FINISTÈRE

<u>références</u> 12

illustrant le propos









Langouët (35) : lotissement La Prairie Madame : cache conteneur



Locquirec (29) : Local poubelle «intégré»



La haie bocagère permet de retrouver plus de lumière au niveau du chemin d'accès et, de fait, une meilleure adéquation avec l'esprit du lieu. CAUE du FINISTÈRE

Daoulas : abords de la mairie : aménagement sobre d'une zone de stationnements s'appuyant sur un muret









La chapelle-des-marais (44) : Verger et cheminement doux



Rivolet (69) : Espace de détente



Prairie avec un fauchage différencié. Le caractère bucolique et champêtre est maintenu.

Gares du Kermeur et de Coatélan - PLOUGONVEN

### COATÉLAN

Diagnostic illustré et commenté



#### UNE ROUTE DÉPARTEMENTALE

La RD 109 est assez large avec un trafic relativement important (2291 véhicules moyenne journalière mensuelle).

La largeur de la chaussée et des carrefours n'encourage pas l'automobile à ralentir malgré la limitation de la vitesse à 70 km/h.



#### **UNE TRAVERSÉE**

La traversée de la «voie verte» se situe presque en haut de la côte de la RD venant de la vallée du Jarlot.

Un marquage au sol pratiquement effacé matérialise la traversée.

Avec les vitesses pratiquées par certains automobilistes, la courbure de la voie et la masse du bâtiment de la discothèque, les conditions de sécurité sont très moyennes pour cette traversée dans le sens sud/nord.

#### **UN FRONT BÂTI INTÉRESSANT**

Ce front bâti qualitatif signale le passage de la voie verte depuis la route départementale et «casse» un peu sa linéarité.

Il agît comme un «fond de scène» intéressant pour l'aire de stationnement.



#### ÉLÉMENTS DISGRACIEUX

Une benne à ordures et un conteneur sont posés là sans aucun «appui» dans le paysage.

Les conteneurs à verre sont quant à eux situés près le gare à côté de l'aire de lavage des VTT.



#### **UN MANQUE DE LISIBILITÉ**

L'addition de panneaux publicitaires déprécie le lieu, d'autant plus que c'est la première chose que l'on découvre en abordant l'aire de stationnement de la gare de Coatélan.





# UNE SIGNALÉTIQUE DENSE POUR UN SITE CARREFOUR DE RANDONNÉES

Beaucoup d'informations et de balisage. En plus de la voie verte qui emprunte l'ancienne voie ferrée le site de Coatélan est traversé (ou est le point de départ) de 2 circuits pédestres (boucle de Quélern et boucle de Coatanscour) et de 5 circuits VTT.

CAUE du FINISTÈRE

Gares du Kermeur et de Coatélan - PLOUGONVEN



#### **UNE LIMITE PEU QUALITATIVE**

La voie verte est délimitée sur une trentaine de mètres par une haie horticole (elaeagnus) qui est en porte à faux avec le caractère champêtre du paysage et qui s'est affaissée au fil du temps.

De plus, sa vigueur nécessite des tailles régulières pour contenir son développement et donc un entretien important.



#### LE TRACÉ DE L'ANCIENNE VOIE DE CHEMIN DE FER

La voie verte a été créée à partir de l'ancien ballast qui a été maintenu, empierré et sablé. Les abords immédiats sont entretenus par fauchage. Le gabarit du chemin, sa régularité et son faible dénivelé facilitent l'accessibilité à un large public non motorisé (piétons, cavaliers, cyclistes)

#### UN DÉLAISSÉ INTÉRESSANT

Il y a un vaste espace enherbé et régulièrement fauché entre la voie verte et la voirie communale qui aujourd'hui n'a pas de fonction particulière.

Cet espace est intéressant car il est situé à proximité immédiate de l'entrée du site, tout en étant à l'écart de la RD. Il se situe également à proximité immédiate de la zone de stationnement et en contact de la voie verte.



#### **UN PATRIMOINE RICHE**

L'ancien quai et son abri font office de porte d'entrée depuis la voie verte vers le site privé de l'ancienne gare.

On aperçoit encore le nom de la gare sur le pignon.



Gares du Kermeur et de Coatélan - PLOUGONVEN

#### **UN BÂTI PRÉSERVÉ**

De l'extérieur le bâtiment témoigne d'un bon état de conservation. De plus les façades présentent des enseignes qui parlent de l'histoire du lieu.

Le grand espace attenant à cette façade est accessible à tous les véhicules et tient lieu également de zone de stationnement.



#### LA ROTULE DU QUARTIER

Bien que privée, l'ancienne gare représente l'élément essentiel d'attractivité de ce quartier de Plougonven. Elle se découvre fugacement depuis la RD et plus confortablement depuis l'aire de stationnement au travers de la végétation.

La propriété privée comprend un jardin d'aspect assez sauvage délimité sommairement par quelques blocs rocheux Diagnostic illustré et commenté



#### **UNE LIMITE FLOUE**

La propriété de la boite de nuit est délimitée par une haie à caractère champêtre qui fonctionne assez bien dans le paysage.

Par contre, une haie horticole a été implanté sur l'espace public, faisant ainsi doublon et générant des espaces difficiles à entretenir.



#### **UNE MULTITUDE D'ÉLÉMENTS**

Sur la partie accessible aux véhicules se trouve une juxtaposition d'éléments dont un bloc sanitaire tout récent d'aspect très clair qui ressort beaucoup dans le paysage. On y trouve également des conteneurs pour les ordures et le tri et une aire de lavage des VTT.

La délimitation de l'espace carrossable est matérialisée par une succession d'éléments hétéroclites (poteaux EDF, plots, blocs rocheux...), donnat une impression de «dépotoir».

#### **UNE ZONE D'ACTIVITÉ ?**

Par leurs volumes, matériaux et teintes les locaux du comité d'animation sont très présents dans le site de Coatélan.

Par contre le rideau de peupliers en second plan cale un peu les bâtiments dans le paysage et atténue l'effet de hauteur.

La localisation de la table de pique nique à cet endroit n'incite pas vraiment à s'y installer!



#### **UNE PERSPECTIVE DISSONANTE**

Arrivant par le sud de la voie verte on débouche sur cet immense espace très ouvert qui s'apparente à une zone d'activités. Le contraste est fort venant d'un circuit de randonnée traversant des paysages naturels et très bocagers. La forte présence des hangars attire le regard au détriment de l'ancienne gare à gauche.

Les nouveaux sanitaires, bien que très petits, ont également un impact visuel important.



#### **UN GRAND TERRAIN VAGUE**

Au delà des hangars un espace immense, sans limite s'ouvre vers le sud. En continuité du parvis situé devant les salles du comité d'animation cet espace peut permettre d'accueillir de grands rassemblements lors de moments festifs (concours de boule, endurance équestre, courses cyclistes...).

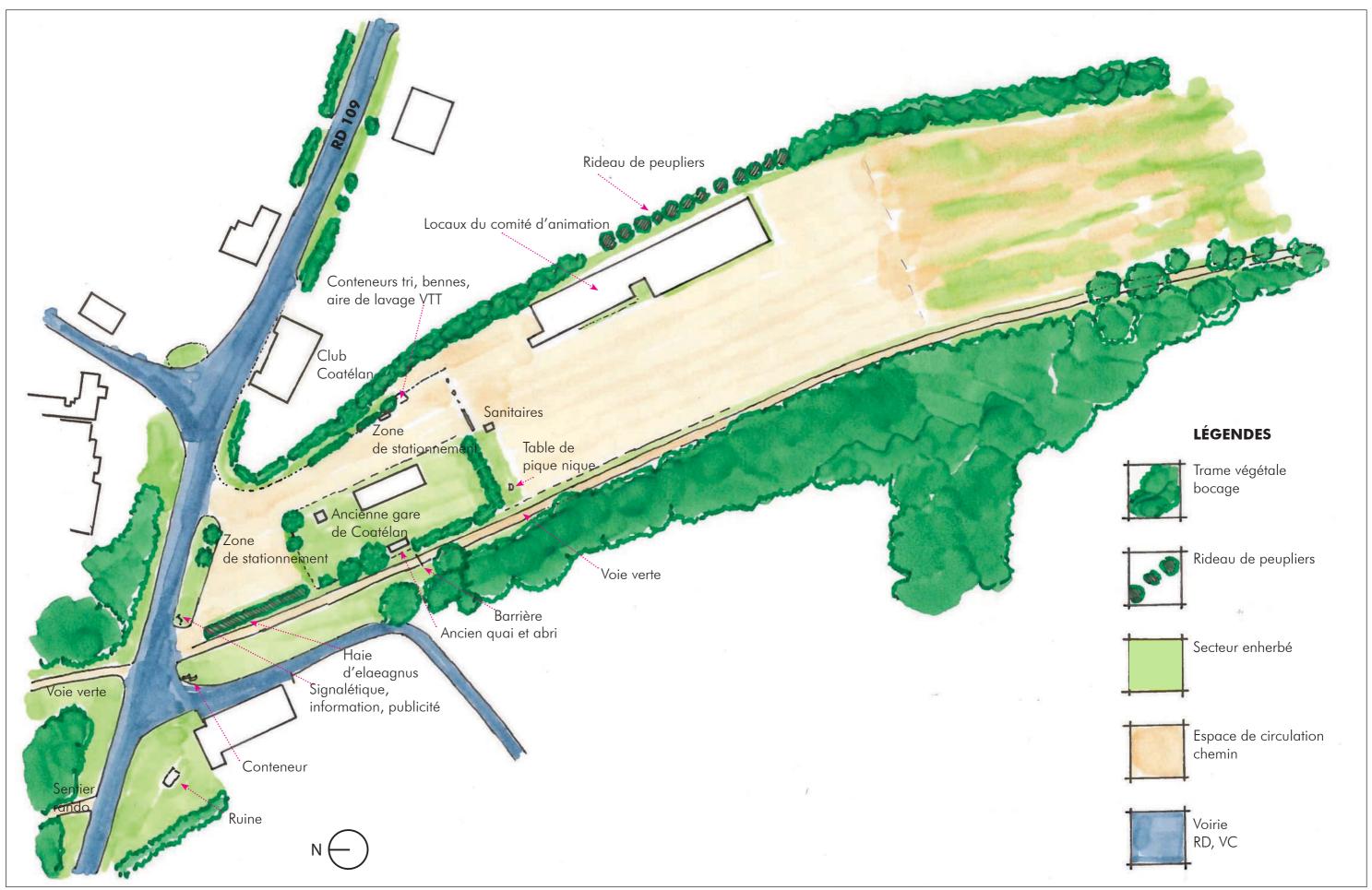
Cet espace a fait l'objet de remblaiements répétés.



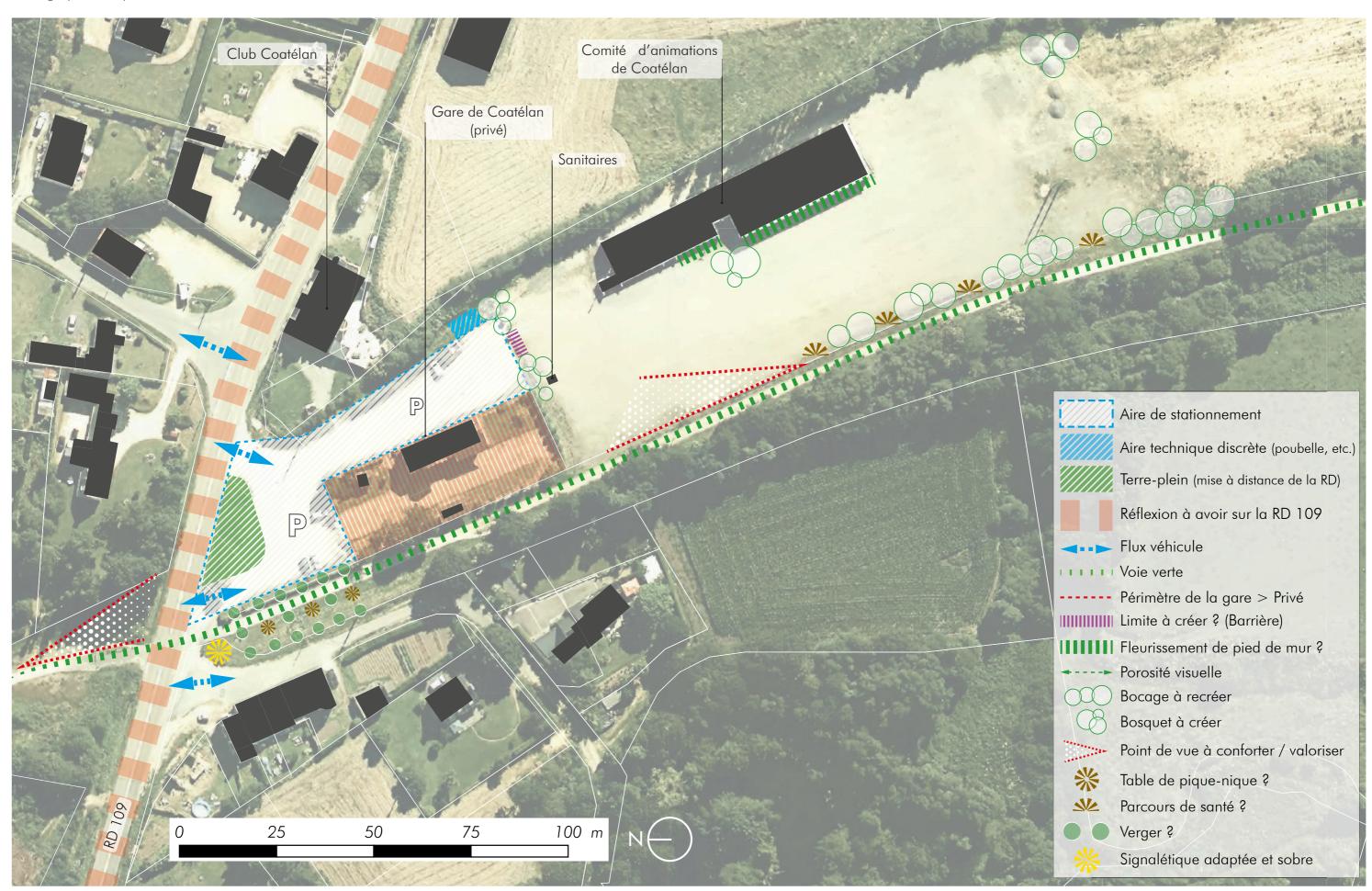
#### **RETOUR AU CHAMPÊTRE**

De nouveau le sentier de randonnée retrouve sa juste qualification de voie verte avec la végétation champêtre qui la borde.





### Cartographie des préconisations



#### **PRÉCONISATIONS**

Concernant la gare de Coatélan, le diagnostic présenté précédemment a mis en évidence la complexité du lieu du fait d'usages variés liés au développement du quartier. Toutefois, le tout s'articule autour de l'ancienne gare qui agit comme une rotule et qui mériterait d'être mise en valeur.

Un certain nombre d'éléments pourrait être amélioré et/ou créé.

La cartographie ci-contre illustre certaines possibilités :

> Coatélan agît en quelque sorte comme la porte d'entrée de la commune en venant de Plourin-lès-Morlaix. Le trafic journalier quotidien de la RD 109 est important et les nombreuses intersections génèrent un certain nombre de points délicats en lien avec les vitesses pratiquées et la courbure de la voie.

Il serait intéressant d'avoir une réflexion en amont et aval sur la RD 109 en lien avec l'Agence Technique Départementale (Saint-Pol-de-Léon > Lucien Cléguer) afin de voir ce qui est envisageable (hors agglomération) au-delà de la simple limitation de vitesse à 70km/h.

- > Lors de l'arrivée sur site, de nombreux éléments viennent perturber la lisibilité : poubelles, panneaux publicitaires, etc. La signalétique n'est pas ou peu adaptée et gagnerait en simplicité.
- > Le terre-plein actuel enherbé et très partiellement planté séparant la RD de l'aire de stationnement serait à restructurer et éventuellement à agrandir afin d'être vraiment le premier élément d'appel (paysager) pour le visiteur.

Son élargissement pourrait permettre une re-configuration complète du parking qui serait alors optimisé (aujourd'hui, la zone centrale ne sert pas) tout en gardant son caractère rustique.

- > En lien direct pourrait être envisagé une zone de détente et de déambulation sur la partie enherbée afin de lui trouver une fonction. La haie encombrante d'elaeagnus pourrait être remplacée par un dispositif plus perméable, un verger par exemple, proposant alors aux promeneurs ou aux sportifs un peu de réconfort et des tables de pique-nique ombragées.
- > Une aire technique (déchets, etc.) près de la zone de lavage de VTT serait confortée et pourrait s'adosser sur le maillage bocager afin de répondre plus discrètement à ce besoin et éviter la dispersion.
- > La limite entre le parking et le parvis de la salle du comité d'animation devra être clarifiée par l'installation d'un dispositif amovible laissant passer les véhicules lors de manifestations, tout en resserrant visuellement le champ de vision par une structuration végétale. Les nouveaux sanitaires pourraient bénéficier de ce dispositif afin de s'intégrer au mieux et ne pas perturber la vue sur la gare.
- > Lorsque l'on vient du Kermeur, la trame bocagère s'arrête de manière nette d'un côté pour laisser apparaître les deux hangars. Afin de palier à cette vision brutale et peu qualitative, il serait possible de recréer une trame bocagère qui s'étiolerait au fur et à mesure que l'on s'approche de la gare.

Des percées visuelles seraient ainsi ménagées afin de préparer le promeneur en douceur tout en lui proposant un mobilier adapté (parcours de santé ? Banc ? etc.).

> Concernant le fond de parcelle remblayé, il participe à une perspective «sans fin» qu'il serait bon de «casser» par l'ajout de bosquets.

Gares du Kermeur et de Coatélan - PLOUGONVEN

> Dernier point très important : la gare en elle-même, le quai d'attente ainsi que le terrain.

Aujourd'hui, le tout appartient à un privé, ce qui limite fortement l'appréhension du lieu. Si la situation ne change pas, il faudra être très vigilant au niveau du traitement des clôtures. Si la mairie souhaite se repositionner sur ce bien, une nouvelle étude serait nécessaire car le site pourrait être traversant et servir pleinement de rotule au quartier.

#### **MÉTHODOLOGIE**

- > S'approprier le dossier, le remettre en question, en débattre avec les élus concernés afin d'essayer d'affiner les objectifs et le programme souhaité.
- > Consulter, si la mairie le souhaite, les riverains et acteurs du quartier.
- > Dès lors que le projet s'est clarifié, organiser une rencontre avec les différents partenaires à associer.
- > Choix de la procédure adéquate afin de passer en phase opérationnelle : procédure adaptée en vue de recruter un paysagiste concepteur (mandataire) sur compétences, moyens, références avec auditions en deuxième phase. Davantage de maîtres d'œuvre seraient intéressés si la mission concernait Kermeur et Coatélan
- > Quelle volonté en terme de réalisations de l'aménagement ? Maîtrise d'œuvre complète ? Chantier participatif ? Travaux en régie ? L'assistance des travaux par le maître d'œuvre est indispensable.
- > Le CAUE du Finistère peut accompagner la commune dans le choix d'un maître d'œuvre afin d'aboutir à une opération de qualité préservant le caractère du lieu. Un suivi lors de la phase études peut être envisagé lors des différentes étapes (ESQ, APS, APD, etc.) afin de conseiller au mieux la commune.



CAUE du FINISTÈRE

RÉFÉRENCES 20

illustrant le propos



Parcours de santé à Douarnenez



La Chapelle des Marais (44) : le Clos du Moulin



La Chapelle des Marais



Parcours de santé à Quimper (Créac'h Gwen)



Bonnebosq (14): salle multi activités sportive crédit photo L'observatoire CAUE



Trémargat (22): aménagement paysager d'un parking





Langouët (35) : cache conteneur : lotissement la Prairie Madame



Gares du Kermeur et de Coatélan - PLOUGONVEN













Muret cachant l'aire technique et intégrant les boîtes à lettres



Place publique en sol stabilisé



Saint Nicolas de Redon (44) Site du Transformateur :

Reconquête naturelle et paysagère d'une ancienne friche industrielle où le principe des aménagements est de tout recycler sur place sans évacuation.

Utilisation et mise en place d'une ancienne cheminée pour matérialiser une limite du site.







Gares du Kermeur et de Coatélan - PLOUGONVEN

CAUE du FINISTÈRE

## **AVERTISSEMENT**

Ce document est une aide à la décision pour les élus.

Les propositions ne doivent pas être prises pour des projets définitifs.

Le maître d'ouvrage devra s'entourer de professionnels compétents (Architectes et/ou Architectes-Paysagistes) pour la réalisation des études opérationnelles.







